
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 8 DÉCEMBRE 2007 À 10 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :

Le maire	Charles Huot
Les conseillers(ères)	Susan de Schulthess
	Donna Florence
	Peter Mitchell
	Mark Uchwat
Le directeur général	Michel Trudel
Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

Résolution (07-110) : Il est proposé par le conseiller Mitchell, appuyé par le conseiller Uchwat, et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2007.

Résolution (07-111) : Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2007 soit adopté tel que lu.

Période de questions

1. C'est avec regret que le maire Huot a fait part de la mort prématurée d'Holly O'Shaughnessy, la fille de Mike O'Shaughnessy et de Carole Miller. Les membres du Conseil municipal ont exprimé leurs condoléances à la famille.
2. Le maire Huot a annoncé qu'Iona Miller Dion était hospitalisée. Les membres du Conseil municipal ont souhaité un prompt rétablissement à Mme Miller Dion.
3. J. Tooley s'est enquis de la construction annoncée de la route qui contrevient aux règlements de la Ville (se référer à la rubrique 6 de la section intitulée « Installations publiques/Voirie »).

Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières

1. Le chef des installations publiques dépose son rapport pour la période s'échelonnant du 11 novembre au 7 décembre 2007.
2. Avis de mutation :
 - De la compagnie d'Électricité Gatineau à Hydro-Québec, tous les droits, titres et intérêts dans le réseau de lignes électriques traversant le territoire de la ville de Barkmere.
 - De la succession de Gaston Laurier à Solange Drouin, lot 1-2, rang VII, canton Montcalm, 1761, Lac des Écorces, LDE 1761.
 - De la succession de Clément Brosseau à Francine Brosseau et al, lot 6, rang C, canton Montcalm, 8567, Lac des Écorces, LDE 8567
 - De Gordon Miller à Pierre Miller et Lorie Barnes, une parcelle du lot 4, rang V, canton Arundel, nouveau LDE.
3. L'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois du novembre 2007 :
 - Permis : Voir liste ci-jointe.
4. Rapport du Comité consultatif en urbanisme (CCU) : La conseillère de Schulthess a fait part :

- qu'une rencontre avait eu lieu le 6 décembre 2007;
 - que des discussions avaient cours en lien avec la construction d'une route forestière;
 - que des discussions avaient cours concernant les mesures sanitaires et les canalisations d'eau dans les dortoirs;
 - d'une recommandation, faite au Conseil municipal, concernant un projet de règlement visant à modifier le zonage dans l'aire du principal débarcadère;
 - d'une recommandation, faite au Conseil municipal, concernant des propositions d'amendement au règlement N° 52 intitulé « Règlement en lien avec l'installation du service téléphonique, de l'électricité et d'autres services publics ».
5. Projet de règlement N° 160 visant la conformité avec le Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides : La Ville est en attente d'un certificat de conformité.
 6. Projet de règlement N° 161 visant à amender le plan d'urbanisme en lien avec les systèmes de captage des eaux souterraines : La Ville est en attente d'un certificat de conformité.
 7. Projet de règlement N° 163 visant à amender le plan d'urbanisme en lien avec les opérations cadastrales : La Ville est en attente d'un certificat de conformité.
 8. Rapport du Comité consultatif en environnement (CCE): La conseillère Florence a fait part :
 - que la première rencontre a eu lieu le 10 novembre 2007;
 - que le calendrier des activités était fixé;
 - que le Comité était à la recherche d'un membre additionnel - à cet égard, toute personne en mesure d'apporter un appui est priée de communiquer avec le directeur général;
 - une liste des membres du Comité sera soumise lors de la séance courante du Conseil municipal en janvier 2008.
 9. Avis de motion : La conseillère de Schulthess a déposé un avis de motion autorisant l'adoption du règlement N° 168 visant à amender le règlement N° 52 intitulé « Règlement en lien avec l'installation du service téléphonique, de l'électricité et d'autres services publics ».

Affaires juridiques

Résolution (07-112):

ATTENDU QUE la municipalité de Val-David a manifesté son intention d'adhérer à l'entente concernant la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU QUE l'entente susmentionnée oblige toutes les municipalités à autoriser ces adhésions par résolution de leur Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par la conseillère Florence, et il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal de la ville de Barkmere accepte l'adhésion de la municipalité de Val-David à l'entente concernant la cour municipale commune de Saint-Agathe-des-Monts.

MRC et affaires gouvernementales

1. Rapport de la MRC :

- Le budget pour l'année 2008 a été adopté. L'augmentation substantielle de l'évaluation de la ville de Barkmere engendre une appréciation marquée de la quote-part de Barkmere des frais d'administration et de collecte des déchets encourus par la MRC. Le maire Huot a sensibilisé la MRC à la situation et continue de faire campagne pour la révision de la structure de répartition des coûts de la MRC.

- S'étendant jusqu'en 2014, la prochaine phase du programme du Pacte de la ruralité présentera un budget d'une valeur plus élevée, ce qui pourrait se traduire par une augmentation de la part revenant à Barkmere.

2. Projet Volet II :

- Biofilia a déposé des cartes démontrant l'existence de chemins forestiers situés sur le territoire de

la ville de Barkmere. Une rencontre avec Scierie Carrière est en préparation en vue de discuter de la fermeture de certains de ces chemins forestiers.

- La Ville est en attente d'une réponse du ministère des Ressources naturelles et de la Faune concernant sa requête pour que la zone s'étendant de la rive est du Lac des Écorces, à la hauteur du Rang VI, jusqu'à l'anse du Rang VII soit classifiée « Écosystème forestier exceptionnel » (EFE).

Sécurité publique/Protection civile

Les visites de prévention des résidences du Vieux Village par le personnel du service d'incendie sont terminées. Un rapport sera remis aux membres du Conseil municipal.

Communications/Technologie/Bulletin

La plus récente édition du *Bulletin* est présentement en circulation.

Aménagement du débarcadère

Résolution (07-113) :

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville souhaite reconnaître la contribution exceptionnelle du service de sécurité du débarcadère et les efforts déployés par celui-ci durant la saison 2007;

Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par le conseiller Uchwat, et il est résolu :

QUE le secrétaire-trésorier soit prévenu de préparer une bonification financière à l'intention des employés du service de sécurité;

QUE la prime globale payée soit de 275 \$;

QUE le directeur général soit chargé de la distribution des bonifications financières susmentionnées.

Finances/Budget/Vérification/Évaluation

1. Résolution (07-114) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu que les comptes ci-dessous soient payés : Adopté.

0712-1	Yvon Dion	Salaire-Chef.des Instal.Pub.	916,52
0712-2	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec./trés.	1 429,33
0712-3	Bell Canada	Téléphone - Hôtel de Ville	132,58
0712-4	Bell Canada	Téléphone d'incendie	79,18
0712-5	Bell Mobilité	Dép.sécurité - Pagette	70,45
0712-6	Hydro Quebec	Éclairage de la rue	309,31
0712-7	Hydro Quebec	Hydro-HdeV/Garage	75,88
0712-8	Hydro Quebec	Électricité - Marina	36,75
0712-9	Yvon Dion	Dépenses-Chef des Instal.Pub.	358,33
0712-10	Robert A.C. Mearns	Dépenses - Sec.trés.	700,00
0712-11	Robert A.C. Mearns	Équipement	50,00
0712-12	Gilbert P. Miller	Entretien Ch.Duncan	1 555,42
0712-13	Groupe Lyras-Ste-Agathe	Assurance-quais loués	304,11
0712-14	Groupe Lyras-Ste-Agathe	Assurance 2008	6 453,19
0712-15	Min des Finances	Droits - barrage	948,00
0712-16	Robert A.C. Mearns	Petite caisse-Sec.trés.	364,32
0712-17	M.R.C. des Laurentides	Routier sans fils	1 357,14

0712-18	Claude Hamel	Trad.- bureau et Bulletin	1 363,58
0712-19	Michel Trudel	Contrat-Dir.Gén./I.Bât.	3 546,69
0712-20	Michel Trudel	Dép.-édifice mun./conseil	428,81
0712-21	Luc Légaré Inc.	Services d'urb.au 30-11-07	262,09
0712-22	M.R.C. des Laurentides	Fausse alarmes	37,28
0712-23	Yvon Dion	Petite caisse-Chef.des Instal.Pub.	135,88
0712-24	Materiaux R. Mclaughlin	Travaux Publics-L'HdeV.	47,99
0712-25	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	168,69
0712-26	Iona Miller Dion	Gard.- vac.& fin de l'année	453,96
0712-27	Krissy O'Shaughnessy	Gard.- fin de l'année	49,06
0712-28	Rec Gen Canada	Ded.à la source - Canada	283,32
0712-29	Min du Revenu du Qué	Ded.à la source - Québec	583,57
0712-30	Soc.Coop.Agr.Ferm.Nord	Dép.chauf-Installations Pub.	853,28
0712-31	Bélanger Sauvé	Honoraires prof. - conseil.jur.	2 762,39
0712-32	Murray Paten. Maltais	Arpent. - Lac des Ecorces	3 293,16
0712-33	Gilbert P. Miller	Déneige.ch Duncan 2007/2008	3 948,37
0712-34	Mélanie St-Germain	Préparation du Bulletin	150,00
0712-35	Robert A.C. Mearns	Bull.dép.d'imp/Mise à la poste	877,56
0712-36	Groupe Conseil Genivar	Travaux Publics - barrage	7 748,60
0712-37	Biofilia	V de B.- plan directeur	6 868,34
0712-38	Biofilia	Surveillance de chantier	2 874,44

Installations publiques/Voirie

1. Travaux réalisés dans le cadre du programme de subvention pour la réfection des chemins en 2007-2008 : Les travaux de mise à niveau environnementale ont été planifiés, et ce, dans le respect des conditions se rattachant à la subvention.
2. Inspection du barrage : Les inspections réglementaires sont complétées. La Ville est en attente du rapport.
3. Réfections demandées sur le chemin Barkmere :
 - Le ministère des Transports a accusé réception de la pétition signée par les citoyens exigeant la réalisation de travaux.
 - Le Ministère a accordé la priorité aux travaux de réparation, mais aucune date n'a été transmise en raison des restrictions budgétaires auxquelles il est confronté.
4. Pont sur le chemin Barkmere : Le directeur général s'apprête à transmettre une demande de changement d'horaire relativement au projet de remplacement du pont. La ville de Barkmere demande à ce que l'enclenchement du projet soit repoussé de juillet à septembre 2008, et ce, en raison du flot élevé de circulation dans le secteur du pont durant la saison estivale.
5. Résolution (07-115) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE la ville de Barkmere accepte les conditions relatives au déneigement et au sablage de la portion du chemin de la Montagne traversant le territoire de la ville de Barkmere, lesquelles conditions sont décrites dans la proposition reçue de la municipalité de Canton Arundel dans le cadre de sa correspondance du 14 novembre 2007;

QUE la ville de Barkmere convienne de payer, pour les services susmentionnés fournis par la municipalité de Canton Arundel, un taux équivalant à 2,755 % du budget total d'entretien hivernal des routes de la municipalité de Canton Arundel, et que ledit montant lui sera facturé au printemps 2008.
6. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a reçu trois demandes de permis portant sur la construction de chemins privés.

Résolution (07-116):

ATTENDU les récentes demandes de permis pour la construction de chemins privés sur le territoire de la municipalité de Barkmere;

ATTENDU l'article 4 du règlement N° 19 qui confère au Conseil municipal de la ville de Barkmere la responsabilité de décider de l'octroi d'un tel permis :

« Aucune rue nouvelle ni aucun chemin nouveau ne pourront être tracés ni ouverts sur le territoire de la municipalité sans le consentement préalable du Conseil municipal sous la forme d'une résolution entérinée par ledit Conseil municipal »

«No new streets or roads shall be laid out or opened in the Municipality without the prior consent of the Council given by a resolution passed by the said Council»

ATTENDU QUE les études en cours concernant les risques et les menaces à l'environnement dans la partie du bassin versant du territoire de la municipalité et les recommandations à venir afin de prévenir ou réduire de tels risques, devraient permettre à la municipalité d'élaborer et d'adopter une politique de protection de l'environnement;

ATTENDU QU'un sondage préliminaire a été réalisé permettant d'amorcer les travaux de révision du plan d'urbanisme, en lien avec les principales tendances s'inscrivant dans le cadre de la planification régionale, concernant les grandes orientations d'aménagement du territoire et, plus particulièrement, le contrôle des voies de circulation et des chemins d'accès au lac;

ATTENDU QUE ce sondage préparatoire sur les grands enjeux (urbanisme et règlements) indique que 75 % des répondants sont en défaveur de l'aménagement de nouveaux chemins (répondants : 50 % de la population) ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif en urbanisme a été mandaté pour étudier la question du développement des chemins et devrait, en février ou en mars 2008, formuler au Conseil ses recommandations quant aux modalités de développement des chemins ou aux restrictions qui devraient mener à la recommandation d'un projet de règlement à cet égard;

ATTENDU QUE tout nouveau règlement venant amender l'article 4 du règlement N° 19 et le règlement N° 89 nécessitera l'organisation d'une vaste consultation publique et des débats qui en découlent, en plus de permettre à chaque citoyen d'exprimer son avis sur cette question, de façon démocratique, lors d'un éventuel référendum prescrit par la loi;

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère Florence, et il est résolu :

QUE la ville de Barkmere n'octroiera aucun nouveau permis en lien avec l'aménagement ou la construction de nouveaux chemins, accès véhiculaires ou sentiers dont les noms, en date d'aujourd'hui, ne figurent pas dans les règlements de la Ville et n'y figureront pas d'ici l'achèvement des études et la formulation de recommandations par le CCU concernant la construction de chemins.

Levée de l'assemblée et tenue de la prochaine assemblée

La prochaine séance courante de l'assemblée du Conseil municipal aura lieu le samedi 12 janvier 2008 à 10 h à l'hôtel de ville de Barkmere (Québec). Une réunion à huis clos se tiendra à 8 h.

Le conseiller Mitchell propose la levée de l'assemblée.

Approuvé par :

Certifié par :

Permis:

Pompage - fosse septique

Date reçu	LDE	Prop.	Date du pompage	Description
23-nov-07	7959	Mathieu	Oct. 2007	Sani Laurentides
24-nov-07	4000	Henderson	Nov. 2007	G. Miller
24-nov-07	4360	Lloyd	Oct. 2007	G. Miller
24-nov-07	3847	Mcdermid	Nov. 2007	G. Miller
24-nov-07	3957	LeGruen	Oct. 2007	G. Miller
24-nov-07	5923	Shandara	Nov. 2007	G. Miller
24-nov-07	4560	T. Kalil	Oct. 2007	G. Miller
24-nov-07	3323	Blackwell	Nov. 2007	G. Miller
24-nov-07	6987	M. Dugas	Oct. 2007	G. Miller
24-nov-07	8391	M. Leger	Nov. 2007	G. Miller
24-nov-07	2740	DeShulthess	Nov. 2007	G. Miller